

professeurs. Et qu'on ne nous accuse pas de signaler une infériorité accidentelle n'atteignant que les élèves canadiens ; ceci est vrai pour tous ceux qui arrivent à Rome d'un pays éloigné, quel qu'il soit. Sur ce point en particulier, les canadiens sont exactement sur le même plan que leurs condisciples de France et de Belgique, qui chez eux ne prononcent pas le latin mieux que nous. D'ailleurs la même question s'agit actuellement dans plusieurs parties de l'Europe, et déjà dans plusieurs maisons religieuses, spécialement chez les Bénédictins et Bénédictines de Solesmes, on a introduit avec succès la prononciation romaine, ce qui prouve une fois de plus l'importance du problème et la possibilité admise de le résoudre. Nous savons de plus que Rome encourage beaucoup ce mouvement, témoin la lettre du cardinal vicaire en date du 12 novembre 1896 pour recommander une brochure sur le sujet.

Serait-il vraiment si difficile, supposé qu'on admette l'opportunité de la chose, d'amener en peu de temps les élèves de nos collèges et séminaires à prononcer le latin comme à Rome ?

Les divergences, si notables qu'elles soient, portent cependant sur un nombre nullement indéfini de lettres et de syllabes, et il est aisé de les atteindre toutes par quelques règles bien simples. Indiquons ces règles générales.

I. — Prononciation des voyelles

U se prononce OU. — Deus, prononcez Deous ; Dominus, Dominous.

— Lorsque deux voyelles se suivent, elles se prononcent toujours séparément et distinctement, en conservant chacune leur son propre. — Exemples : Pauperes, prononcez Pa-ou-peres ; autem, a-ou-tem, laudate, la-ou-date.